

L'an deux mil quinze, le vingt-deux septembre, à vingt heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Passelaigue, Maire.

**Etaient présents** : MM. PASSELAIGUE, MOSER, COUSIN, GARNIER Mme LALOS, Adjoints, Mmes HUART, BEYER, BONRAISIN, LEGENVRE, MM. HAMELIN, TRONCHET.

**Absents excusés** : Mmes REDUREAU DUBRETON GONCALVES, HAAS, MM. LEMOINE RABANT TOTAIN et VAGNER

**Procuration** : M. LEMOINE à M. PASSELAIGUE

**Secrétaire** : M. GARNIER

**Convocation et affichage** : 15/09/2015 **Conseillers en exercice** : 19 **Présents** : 11 **Votants** : 12

*Chaque conseiller municipal ayant reçu un exemplaire du compte-rendu de la séance précédente, les grandes lignes du dernier conseil municipal sont rappelées. Aucune remarque n'est faite.*

**2015/036 - Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap)**

L'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP), des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées s'impose à tout gestionnaire possédant un Etablissement Recevant du Public non accessible qui doit déposer un agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap) avant le 27/09/2015.

L'agenda d'accessibilité programmée est un document de programmation pluriannuelle qui précise la nature des travaux et leur coût et engage la commune à réaliser les travaux dans le délai prévu.

Les actions de mise en accessibilité sur la commune sont recensées et chiffrées dans le programme ci-dessous.

	ERP concernés par les actions de mise en accessibilité	Nature de l'action de mise en accessibilité envisagée pour l'ERP en question	Montant TTC
Année 1 - 2015	ERP 1 et 2 - Mairie et salles SCAN IOP 10 - Square A de La Tour	Rénovation de l'espace mairie (mairie, salle de réunion, ping pong) : Etude de faisabilité en 2015	3 000
	ERP 4 - école maternelle	Mise en accessibilité de la cour maternelle : études, consultation, travaux AT n°AT07231015P001	121 000
	ERP 6 - église	Mise en accessibilité de l'accès de l'église AT à déposer en septembre 2015	1 500
Année 2 - 2016	ERP 1 et 2 - Mairie et salles SCAN	Maitrise d'œuvre aménagement espace mairie	50 000
	ERP 3 - école primaire	Etude de l'aménagement de la cour et des préaux	5 000
	ERP 5 - salle de loisirs ERP 7 - espace terrains de sport ERP 8 - salle Touraine	Marquage et panneau stationnement adapté Tôle de seuils de portes antidérapantes	6 000
	ERP 3 - école primaire ERP 4 - école maternelle ERP 5 - salle de loisirs	Signalétique des ERP mise en conformité des portes	15 000
	IOP 9 - cimetière	Reprise cheminements stationnement adapté	6 250
Année 3 - 2017	ERP 3 - école primaire	Travaux cour et préaux	120 000
	ERP 3 - école primaire ERP 5 - salle de loisirs ERP 8 - salle Touraine	Etudes pour l'aménagement des WC	3 000
Année 4 - 2018	ERP 1 et 2 - Mairie et salles SCAN ERP 3 - école primaire ERP 5 - salle de loisirs ERP 8 - salle Touraine	Consultation et travaux espace mairie Travaux WC	100 000 32 000
	Année 5 - 2019	ERP 1 et 2 - Mairie et salles SCAN	fin des travaux espace mairie

	Estimation financière de la mise en accessibilité
Année 1	125 500
Année 2	82 250
Année 3	123 000
Année 4	132 000
Année 5	100 000
Total	562 750

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à déposer la demande de validation de l'agenda avec la programmation présentée.

### **2015/037 - Budget 2015 : Redevance pour occupation du domaine public - Grdf**

La commune est desservie en gaz naturel et perçoit à ce titre une redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz. Cette redevance est calculée en fonction de la longueur de canalisations situées sous le domaine public communal (12 512 m).

Le montant doit être fixé par le conseil municipal dans la limite d'un plafond, qui s'élève à 624 € pour 2015.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à émettre le titre de recettes à hauteur du plafond soit 624 €.

### **2015/038 - Budget 2015 : créance irrécouvrable**

A la demande de la trésorerie et pour faire suite à une ordonnance du Tribunal, une dette de 216.15 € (cantine, garderie) est à annuler. Elle correspond aux titres suivants :

- T 2013-R-R5-64
- T 2013-R-6-32
- T 2013-R-7-65
- T 2013-R-8-35
- T 2013-R-10-37
- T 2013-R-9-64
- T 2014-T-78-1

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à émettre le mandat à l'article 6542 du budget communal pour le montant de 216.15 €.

### **2015/039 - Rythmes scolaires : conventions pour l'animation des ateliers**

Le Maire informe des conventions de prestations pour l'animation des Temps d'Activités Périscolaires du vendredi de 15h15 à 16h30 du 11/09/15 au 22/01/2016 :

- Profession Sport & Loisirs Sarthe : mise à disposition d'un éducateur de tennis : adhésion 27 €/an facturation horaire : 42.63 € soit 53.30 € par séance d'1h15- 15 séances **799.50 €**
- ASSP tennis de table - mise à disposition d'un éducateur de tennis de table : facturation à la séance d'1h15 : 47.00 € - 15 séances **705 €**
- Ludothèque Planet jeux - Animation jeux de société : 15 séances de 1h15, y compris prêt de matériel et adhésion 50 € (**1090 €**)
- Hip Hop association Legiteam Obstruxion : mise à disposition d'un animateur : facturation horaire 50 € soit 62.50 € par séance d'1h15 – 15 séances **937.50 €**

## **2015/040 - Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau du service public – Rapport d'activités 2014 du SIDERM**

### **QUALITE DE L'EAU PRODUITE ET DISTRIBUEE AUX CONSOMMATEURS EN 2014**

Bonne qualité ; à noter toutefois que l'arrêté préfectoral du 21 septembre 2007 d'autorisation de traitement de l'eau de la rivière l'Huisne demandait la réalisation rapide d'une réserve de sécurité pour stocker l'eau brute expire le 21/09/2015 sans renouvellement connu à ce jour.

Cette réserve tampon non réalisée permettrait d'avoir une meilleure sécurité en cas de pollution importante de la rivière l'Huisne en amont de la prise d'eau brute.

### **TELERELEVE DES COMPTEURS INDIVIDUELS**

Durant l'année 2014 : 4354 compteurs ont été remplacés et équipés de la tête de télérelève et 478 nouveaux compteurs pour de nouvelles résidences.

En 2015 fin d'installation de la télé relève pour l'ensemble du SIDERM, soit 44485 abonnés au 31/12/2014.

En 2016 sera lancée une étude de sectorisation permettant de mieux connaître les fuites par secteurs de réseau et donc d'améliorer le fonctionnement en privilégiant le renouvellement des conduites selon leur état d'usure.

### **DONNEES SUR SAINT PAVACE**

La longueur du réseau public entretenu par le SIDERM sur notre commune est de 29,5 kilomètres

Le nombre d'abonnés est de 845 au 31/12/2014

La consommation moyenne par abonné sur l'ensemble du Syndicat est de 105 mètres cubes par an.

### **RELATIONS AVEC LE MANS METROPOLE**

Pas d'évolution importante dans les discussions sur l'évolution future.

Le résultat du tribunal administratif devrait être connu mi ou fin 2016 : il s'agit de notre réclamation contre le prix d'achat en gros de l'eau provenant de l'usine de l'Epau, prix qui nous semble anormalement élevé et qui alourdit sensiblement notre prix de vente aux usagers du SIDERM.

*Le rapport complet est consultable à la mairie.*

## **2015/041 - Rapport annuel sur le prix et la qualité service assainissement 2014**

Jean Claude MOSER, maire adjoint, rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif qui doit être présenté au conseil municipal dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement ([www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)).

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2014. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération, et sera mis à disposition en ligne sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr) et en mairie.

➤ **Décisions du Maire**, prises depuis le dernier conseil municipal, dans le cadre de ses délégations :

N°	Date	Objet	Contractant	Montant
2015/007	22/06/2015	Déclaration d'intention de ne pas aliéner - 10, rue des Ormeaux		
2015/008	01/07/2015	Marché diagnostic du réseau assainissement	EF ETUDES	30 713.20 € HT
2015/009	17/07/2015	Marché aménagement cour maternelle	SEPTP	87 445.75 € HT
2015/010	27/07/2015	Déclaration d'intention de ne pas aliéner- 1, chemin des Ruches		
2015/011	27/07/2015	Déclaration d'intention de ne pas aliéner -4, allée de la Cour		
2015/012	27/07/2015	Déclaration d'intention de ne pas aliéner -1, rue des Caillères		
2015/013	04/08/2015	Marché maîtrise œuvre aménagement cour école mat	CUSSOT	6 300 € HT
2015/014	12/08/2015	Marché voirie place de la mairie	LUC DURAND	17 476 € HT
2015/015	12/08/2015	Marché entretien voirie 2015	LUC DURAND	18 674 € HT
2015/016	03/09/2015	Etude faisabilité espace mairie	CUSSOT	2 400 € HT
2015/017	10/08/2015	Mission urbaniste révision du PLU	X DEWAILLY	29 755 €+ 1 200 € TTC

➤ **Comptes rendus des commissions et de la CDC**

• **Commission urbanisme**

La révision du PLU sera suivie par un groupe de travail composé par la commission urbanisme, la commission voirie, et les conseillers municipaux intéressés. En complément, des conseils municipaux privés seront réunis régulièrement.

• **Commission familiale, sociale et scolaire**

Rentrée scolaire : 163 élèves (contre 184 en 2014/15) avec 5 classes primaires et 2 maternelles – les services périscolaires sont bien fréquentés.

TAP : projets d'animation démarrés avec 5 groupes en primaire : fréquentation > 85%

Assistants maternelles : porte ouverte avec l'animatrice du Rampe pour la promotion du métier d'assistante maternelle le samedi 10 octobre – remise à niveau gestes de premiers secours en décembre CCAS le 8 octobre

Crèche privée : à la recherche d'une location

• **Commission communication**

Réunion de la commission 30 septembre : nouvelle présentation du bulletin municipal et illuminations.

• **Commission voirie**

Réunion de piquetage des travaux d'entretien voirie et place de l'église

Restauration du Monnet : offre la mieux-disante de l'entreprise PROVERT pour 20 266 € TTC, y compris la passerelle piétons. Travaux pendant les écourées d'octobre.

Courrier du Conseil départemental pour mise en conformité accessibilité des arrêts de bus

• **Communauté de communes**

Remerciements à l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré pour le bon déroulement de la Fête communautaire, élus, agents communaux, associations.

Rappel sur la loi Notre : La Présidente et les maires ont été auditionnés par la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI), en présentant le souhait de rapprochement avec la Communauté des Portes du Maine pour répondre au seuil minimal de 15 000 habitants. Le projet de schéma de coopération sera proposé d'ici le 15 octobre par la Préfète.

Fun du 26 au 30 octobre 2015

Distribution des sacs poubelles du 4 au 9 janvier 2016

➤ **Dates à retenir**

25/9	19h	Accueil nouveaux habitants - salle de loisirs
8/10	17h	Elections CME
	18h30	CCAS
10/10	10-12h	Portes ouvertes Rampe
13/10	20h	CM privé
15/10	17h30	Inauguration parcours santé
	18h	Installation CME
17/10	9h	Congrès des maires
26-30/10		Semaine de Fun
27/10	20H	Conseil municipal
5/11	19h	Remise prix fleurissement
10/11		Cérémonie jury régional 1 <sup>ère</sup> fleur
11/11	11h	Commémoration et repas du 11 Nov.
24/11	20h	CM
6 et 13/12		Elections régionales

Nom	Signature
Max PASSELAIGUE	
Jean-Claude MOSER	
Patricia LALOS	
Philippe COUSIN	
Maryse REDUREAU	Absente excusée
Jacky GARNIER	
Christiane DUBRETON	Absente excusée
Yves RABANT	Absent excusé
Bernard TRONCHET	

Nom	Signature
Patrick LEMOINE	Absent excusé Procuration à Max Passelaigue
Michèle BONRAISIN	
Nathalie GONÇALVES	Absente excusée
Claudine BEYER	
Valérie HUART	
Bruno HAMELIN	
Frédéric TOTAIN	Absent excusé
Virginie HAAS	Absente excusée
Caroline LEGENVRE	
Xavier VAGNER	Absent excusé